UCLouvain

UCL

Programme

d'études

2023 - 2024

Mineure en histoire de l'art et archéologie

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
Compétences et acquis au terme de la formation 3
Programme 3
Programme détaillé par matière 3
Cours et acquis d'apprentissage du programme 4
Informations diverses 5
Conditions d'accès 5
Pédagogie 5
Evaluation au cours de la formation 5
Formations ultérieures accessibles 5
Gestion et contacts 5

MINARKE - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La Mineure en histoire de l'art et archéologie offre :

• une réelle **initiation en histoire de l'art et archéologie** conçue dans une perspective d'ouverture ou de complémentarité éventuelle par rapport à la discipline de votre majeure ;
• une **initiation théorique et pratique** à diverses problématiques en histoire de l'art et archéologie ;
• un **enrichissement**, par le contact avec l'histoire de l'art et l'archéologie, du regard et de l'approche spécifiques de la discipline de la majeure.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible ici.

Votre profil

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette (Bacheliers concernés).

Votre programme

Les 30 crédits de la mineure (programme détaillé) sont répartis entre le bloc 2 et le bloc 3 du programme de bachelier. Toute question relative au contenu de la mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci (Contacts). Les autres questions peuvent être adressées au secrétariat de l'étudiant.

Votre parcours

Selon le programme de bachelier de l'étudiant, cette mineure pourrait faciliter l'accès à certains masters aux conditions fixées par le jury. Pour plus d'informations : formations ultérieures accessibles

MINARKE - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir l'histoire de l'art et l'archéologie, disciplines autres que celle de sa majeure, et en saisir leurs spécificités, leurs fondements et leur rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la Mineure en histoire de l'art et archéologie.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en histoire de l'art et archéologie afin d'en saisir les spécificités.

2. Démontrer une connaissance et une compréhension des méthodes d'analyse et d'interprétation des Œuvres d'art et des cultures matérielles.

3. Découvrir et saisir la rigueur exigée par l'histoire de l'art et l'archéologie et faire preuve de cette intégration.

4. Faire preuve d'une capacité de raisonnement spécifique à l'histoire de l'art et à l'archéologie.

5. Percevoir les spécificités de l'histoire de l'art et de l'archéologie et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc annuel 2 3

Contenu:

Les 30 crédits de la mineure sont répartis sur les deuxième et troisième blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par bloc annuel.

Introduction à la discipline (10 crédits)

Deux cours à choisir parmi :

LARKE1110	Musées et patrimoine	Joël Roucloux	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalieri Jean-Marie Guillouët (supplée Ralph Dekoninck)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
LARKE1230	Matériaux et techniques de l'Antiquité, archéométrie et archéologie du bâti	Inès Leroy (supplée Laurent Verslype) Florence Liard (supplée Jean Vanden Broeck-Parant)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] > *English-friendly*	x	x
LARKE1235	Matériaux et techniques des arts plastiques, archéométrie et archéologie du bâti	Caroline Heering	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x	x
LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Sylvain Camilleri	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	x	x

				Bloc annuel 2	Bloc annuel 3
Arts et civilisations (20 crédits) *Quatre cours à choisir parmi :*					
LARKE1150	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen	Catherine Coquelet (supplée Laurent Verslype)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
LARKE1151	Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance	Anne Dubois (supplée Ralph Dekoninck) Ingrid Falque	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri	FR [q2] [30h] [5 Crédits] > English-friendly	x	x
LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Gaelle Chantrain Jan Tavernier	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x	x
LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours		FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire		FR [q1] [30h] [5 Crédits] > English-friendly	x	x
LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Emmanuel Joly Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x	x
LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x	x

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINARKE - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette (bacheliers concernés). Il n'y a pas de modalité ou de condition d'admission particulières pour cette mineure.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures…) qui visent l'acquisition des compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir Règlement général des examens). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les diplômés de certains bacheliers qui ont suivi la Mineure en histoire de l'art et archéologie, les masters suivants sont accessibles moyennant d'éventuels compléments de formation :

- Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale
- Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de le cadre d'une mineure (voir les conditions d'accès du programme de master visé).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SSH/FIAL/EHAC
Dénomination	Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	EHAC
Adresse de l'entité	Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.13 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 49 35 - Fax: +32 (0) 10 47 49 29

Responsable académique du programme: Laurent Verslype

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be